



EPALINGES

PREAVIS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL N° 5/2013

Concerne : construction d'un collecteur séparatif au chemin des Planches – Mise en séparatif de la parcelle RF 935 - Demande d'un crédit de construction

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Par le présent préavis, la Municipalité a l'honneur de soumettre, à votre approbation, une demande d'un crédit de construction d'un montant de CHF 98'000.-- (nonante-huit mille francs), en vue de la création d'un collecteur séparatif au chemin des Planches.

1. Préambule

Le collecteur actuel du chemin des Planches, à hauteur du N° 34, est un collecteur unitaire et ne répond plus aux normes en vigueur qui nous imposent d'équiper la totalité du territoire de la commune en collecteurs séparatifs. Les propriétés privées tributaires de ce collecteur sont équipées du système séparatif et doivent être raccordées à un collecteur du même type.

Il est maintenant nécessaire de réaliser un nouveau collecteur des eaux usées en PVC, de 300 mm de diamètre, à une profondeur de 2.60 mètres environ, d'une longueur de 30 mètres, ainsi que d'un collecteur d'eaux claires en PVC, de 400 mm de diamètre, à une profondeur de 2.60 mètres environ, de la même longueur. Ces futurs collecteurs seront entièrement enrobés de béton.

La présence dans la chaussée de nombreuses conduites, eau - gaz - électricité - teleréseau et Swisscom, présentera d'importantes difficultés pour la réalisation des travaux.

Les travaux envisagés, en traversée de route, entraîneront des problèmes de circulation pendant quelques semaines.

2. Planning

Ces travaux débuteront mi-avril prochain et seront probablement terminés fin mai 2013.

3. Coût des travaux

Selon le devis établi sur la base des soumissions rentrées, le coût des travaux se présente comme suit :

Travaux de génie civil	CHF	77'000.-
Travaux de jardiniers	"	1'500.-
Travaux d'appareilleur	"	2'000.-
Curage et contrôle TV des collecteurs	"	2'300.-
Honoraires de l'ingénieur civil	"	9'700.-
Honoraires du géomètre	"	3'000.-
Divers et imprévus	"	<u>2'500.-</u>
Total TTC	CHF	98'000.-

=====
./.

C'est un crédit de CHF 98'000.-- (nonante-huit mille francs) que la Municipalité sollicite auprès du Conseil communal pour mener à bien ces travaux.

L'état des finances communales, en particulier celui des liquidités, devrait nous permettre de financer le projet sans recourir à l'emprunt.

Il convient de rappeler que les taxes de raccordement (payées à la construction) servent à financer le réseau des canalisations publiques (centre budgétaire affecté).

Vous trouverez, en annexe, un plan de situation sur lequel figure le tracé du collecteur projeté.

4. Conclusions

Vu ce qui précède, nous vous invitons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, à prendre les décisions suivantes :

- vu le préavis de la Municipalité N° 5/2013 du 7 janvier 2013,
- entendu le rapport de la Commission nommée pour examiner cette affaire, incluant la proposition de la Commission des finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. **d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 98'000.-- (nonante-huit mille francs) pour la construction d'un collecteur séparatif au chemin des Planches;**
2. **d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou alors, si ces dernières n'étaient pas suffisantes, à recourir à l'emprunt aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier, et dans le cadre du plafond d'endettement;**
3. **d'autoriser la Municipalité à porter cette dépense à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.**

Epalinges, le 7 janvier 2013

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Maurice Mischler

Alexandre Good

Annexe : un plan de situation

Représentant municipal délégué : M. Jean-Marc Baatard